

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTIONS*

TRANSACTION - VENTE

Prix de vente	Honoraires forfaitaires (TTC)
Pour un prix de vente inférieur ou égal à 39 999 €	5 000 €
Pour un prix de vente compris entre 40 000 € et 59 999 €	6 000 €
Pour un prix de vente compris entre 60 000 € et 79 999 €	7 000 €
Pour un prix de vente compris entre 80 000 € et 109 999 €	8 000 €
Pour un prix de vente compris entre 110 000 € et 129 999 €	9 000 €
Pour un prix de vente compris entre 130 000 € et 149 999 €	10 000 €
Pour un prix de vente compris entre 150 000 € et 179 999 €	11 000 €
Pour un prix de vente compris entre 180 000 € et 199 999 €	12 000 €
Pour un prix de vente compris entre 200 000 € et 219 999 €	13 000 €
Pour un prix de vente compris entre 220 000 € et 239 999 €	14 000 €
Pour un prix de vente compris entre 240 000 € et 259 999 €	15 000 €
Pour un prix de vente compris entre 260 000 € et 279 999 €	16 000 €
Pour un prix de vente compris entre 280 000 € et 299 999 €	17 000 €
Pour un prix de vente compris entre 300 000 € et 319 999 €	18 000 €
Pour un prix de vente compris entre 320 000 € et 349 999 €	19 000 €
Pour un prix de vente compris entre 350 000 € et 499 999 €	20 000 €
Pour un prix de vente supérieur à 500 000 € et +	20 000 € 4,5 % TTC du prix de vente

BAREME DE GESTION LOCATIVE*

Type de lot	Gestion + Garantie des loyers impayés (indissociable)
Bien meublé	7,5 % + 2,5 %
Bien non meublé	7,5 % + 2,5 %
Local commercial	4,1 %
A partir de 2 lots	Devis personnalisé sur demande

* **Principe du non-cumul** : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Une note est délivrée pour toute prestation de service d'un montant supérieur ou égal à 25 € (TVA comprise).

L'AGENCE NE PEUT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION OU DE SES HONORAIRES pour l'activité TRANSACTIONS.

BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Un mois de loyer hors charge sans dépasser 11€ du m².

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

Un mois de loyer hors charge sans dépasser 11€ du m².

Honoraires à la charge du locataire :

8 TTC par m² de surface habitable (zone non tendue) : Visite, constitution du dossier et rédaction du bail.

10 TTC par m² de surface habitable (zone très tendue) : Visite, constitution du dossier et rédaction du bail.

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

BAUX LOGEMENTS MEUBLES ET NON MEUBLES

Prestations	Tarifs
Rédaction d'un bail	150 €
Avenant au bail	50 €

BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

Prestations	Tarifs
Rédaction d'un bail commercial	350 €
Avenant au bail	100 €

PRESTATIONS ANNEXES

Prestations	Tarifs (TTC)
Permis à louer	50 € 50 €
Rédaction de courrier juridique	80 €
Congés avec AR (pour vente, occupation, motif légitime et sérieux)	
Etats des lieux	
Maison non meublée de moins de 100 m ²	225 €
Maison non meublée de plus de 101 m ²	380 €
Maison meublée de moins de 100 m ²	300 €
Maison meublée de plus de 101 m ²	450 €
Appartement non meublé jusqu'au T2	150 €
Appartement non meublé du T3 à +	200 €
Appartement meublé jusqu'au T2	220 €
Appartement meublé du T3 à +	270 €